

Principes fondamentaux pour un Service Civique Universel

Nous, organisations de jeunes et associations oeuvrant au service de différentes causes en France et à l'étranger, voyons dans le service civique une ambition et une confiance en la jeunesse. Le Service Civique est une occasion unique pour les jeunes de consacrer un temps de leur vie à des missions d'intérêt général et une chance pour la société qui en bénéficie.

Le Service Civique Universel doit être vu comme un nouveau souffle donné à la participation civique dans notre pays. Choix majeur de société, il doit se traduire par une politique de jeunesse ambitieuse. Nous défendons donc la nécessité de faire de cette étape de vie un élément clé du parcours citoyen des jeunes. Il en va de l'avenir de notre jeunesse, de l'avenir de notre cohésion sociale et de notre volonté de créer une nouvelle dynamique de société.

➔ Nous avons élaboré et défendons ensemble les principes fondamentaux suivants :

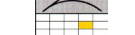
AFEV **



compagnons
BÂTISSEURS
ASSOCIATION NATIONALE



www.
animafac
inet



> Une vraie étape de vie

Pour être une expérience réellement transformatrice pour les jeunes qui la vivent, et une contribution utile pour les projets qui les accueillent, le Service Civique doit être un engagement à plein temps et avoir une durée minimale continue de six mois.

> Un Service Civique Universel, accessible à tous les jeunes

Affichant une vocation universelle, le service civique doit être proposé et accessible à tous les jeunes. Il est essentiel de mobiliser tous les moyens nécessaires pour le rendre effectivement accessible à tous, notamment ceux qui en sont les plus éloignés.

> Tirant partie d'une montée en puissance des services volontaires existants

Les expériences de volontariat, notamment le service civil volontaire, ont permis de lancer une dynamique. Il faut s'appuyer sur l'évaluation et le développement de ces expérimentations pour construire un service civique de qualité et de plus grande ampleur.

> Au service de missions d'intérêt général

Le Service Civique doit être centré sur des missions répondant à de réels enjeux sociaux et environnementaux et qui permettent de mobiliser et d'acquérir des compétences diverses (manuelles, relationnelles ou intellectuelles).

> Un temps d'apprentissage et d'ouverture utile aux jeunes

Tout en restant principalement un temps consacré par les jeunes à servir l'intérêt général et un temps d'apprentissage actif de la citoyenneté, le service civique doit leur permettre d'avancer dans leur projet personnel et professionnel.

> Un temps de brassage social

Le service civique est une occasion unique de faire vivre concrètement la diversité en faisant se rencontrer des jeunes et des publics d'horizons variés dans des missions d'intérêt général. L'égalité réelle dans le choix et la réalisation des missions et le brassage social doivent être des préoccupations constantes du dispositif.

> Un temps reconnu et valorisé

Ce temps donné à la collectivité doit voir sa reconnaissance prouvée par l'ouverture de droits à la retraite, une couverture sociale adaptée, la validation des acquis de l'expérience, ou encore une valorisation permanente par l'ensemble des acteurs de notre société, tant privés que publics...

> Un dispositif national fédérateur

Coordonné de manière interministérielle, le service civique doit être conçu comme un projet de société associant dans sa mise en œuvre l'ensemble des parties prenantes : Etat, coordonnateur et principal financeur, mais aussi collectivités locales, associations, représentants des jeunes, syndicats, entreprises... Par essence lieu de l'expression citoyenne, le mouvement associatif doit être l'un des principaux acteurs et pilotes du Service Civique Universel.

Sur la base de ces fondamentaux, nos organisations se déclarent prêtes à se mobiliser massivement pour assurer la montée en puissance progressive et garantir la réussite du Service Civique Universel.